

**DOMINANTE : ELECTROACOUSTIQUE : 270H**

Il s'agit d'une classe de composition avec une volonté professionnalisante qui ouvre sur toutes sortes de domaines : installation, muséographie, internet, multimédia, musique de film, vidéo, jeu vidéo, poésie sonore, arts plastiques, paysage sonore, parcours sonores, livres sonores.

Étant donné l'évolution constante de la technologie, les outils de création et la manière de les aborder vont s'adapter à cette modification.

Il n'y a pas de recommandation esthétique mais la construction, le développement et l'affirmation de la personnalité musicale du compositeur-étudiant sont au cœur de cet enseignement.

Sachant que la compréhension des mutations induites par les technologies et les usages numériques représente aujourd'hui un enjeu majeur dans la transmission, l'apprentissage et la médiation par l'acquisition de méthodes de travail simples et efficaces restent prépondérants de façon à s'approprier rapidement une brique technologique au service d'une pratique de l'improvisation jusqu'à la composition. Ceci peut se développer sur plusieurs axes :

- instrument augmenté
- détermination des besoins : quels outils pour quelle application ?
- enregistrement : enregistrement de séquences de jeux sonores, création d'une base de données sonores (échantillons), enregistrement de séquences de travail
- synthèse sonore
- musique à l'image et en lien avec d'autres médias
- improvisation et nouvelles technologies : fabrication et analyse d'un patch, répertoire des effets sonores
- nouvelles lutheries numériques pour quel public ?
- outils de notation : faire une partition, quoi noter, comment ?
- compositions : séquenceurs numériques (*Protools, Repear*)
- Interprétation : mise en espace des musiques de support et musique mixte sur un acousmonium (orchestre de haut-parleurs)

**CULTURE : 210H**

Découverte et analyse auditive du répertoire de musique électroacoustique, histoire des studios, des genres et des esthétiques ; les différentes écoles en Europe, États-Unis et Canada.

## PRATIQUES COLLECTIVES : 210H

Atelier de musique électroacoustique improvisé, basé sur la nouvelle lutherie électronique.

Il s'agit de pratiquer l'improvisation générative en groupe. Construire des séquences de jeu sonore à l'aide des diverses interfaces qui existent aujourd'hui ou un instrument acoustique ou encore de simples objets du quotidien, amplifiés et traités à l'aide de capteurs.

Les élèves peuvent venir avec leur propre matériel. L'idée est de construire des séquences sonores en mode musique de chambre, sous forme d'ensemble, du duo à l'octuor et plus encore.

Cette pratique donne lieu à des représentations publiques sous forme de concerts, tel des instrumentistes.

## INVENTION : 66H

Synthèse sonore : ce cours est obligatoire pour les élèves inscrits en 3<sup>e</sup> cycle renforcé de composition électro-acoustique.

Au départ de recherches et d'expérimentations sur instruments "hardware" (matériels) et "software" (virtuels) sont abordées les multiples formes de synthèse sonore : soustractive, additive, FM, table d'onde, etc.

Ainsi, les séances s'articulent autour de la manipulation et la mise en concept de notions tant musicales que techniques : anatomie du son, modulations analogiques et numériques, timbre et analyse spectrale, élaboration et construction des lutheries électroniques... Au-delà de ces aspects musicaux, sont nécessairement développés les éléments d'histoire et de culture inhérentes à la synthèse sonore.

## MODALITES D'ENTREE EN PARCOURS PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Transmettre à cette adresse mail : [l.bouckaert@enm-villeurbanne.fr](mailto:l.bouckaert@enm-villeurbanne.fr), un lien internet avant le **2 septembre 2021**, afin de télécharger les compositions que vous avez réalisées les 3 dernières années. Il vous faut réunir un programme de 15mn maximum.

### **Épreuves écrites : jeudi 16 septembre à 10h à l'ENM, salle à déterminer**

Il s'agit d'un test de culture musicale d'une durée d'environ 1h. On vous fait entendre trois fois 5 extraits musicaux tirés du répertoire de la musique électroacoustique et contemporaine. A vous de les décrire et de donner par écrit un maximum de renseignements qui puissent les situer dans le temps, leur structure, leur formation, leur esthétique, pour arriver jusqu'à l'identification du compositeur. Celle-ci n'est pas obligatoire. Une analyse auditive précise qui montre une bonne oreille et une culture générale sont très appréciées.

### **Épreuves orales : Vendredi 17 septembre à 11H , salle à déterminer**

Il s'agit d'un entretien de 10 à 15 minutes en présence d'un jury. Il portera sur le parcours et les motivations du candidat. Vous devrez répondre également aux questions concernant vos compositions transmises début septembre.